

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 9

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Case postale 3906 – 1002 Lausanne

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois » : Premier-lieutenant Alain Freise
Ch. Des Osches 7 – 1009 Pully – Tél. (+ 41) 079 416 38 91 E-mail: rms-defense@military.ch

ÉDITORIAL

L'autogoal de la Suisse

Depuis de nombreuses années, notre armée et nos politiques ont toujours cherché à définir d'une manière précise les contours de l'adversaire potentiel. Terrorisme, guérilla, attaque massive, nucléaire... j'en passe et des meilleures. Mais de tous les scénarios, personne n'avait planifié les « grands managers »!

■ Cap Vincent Cornu¹



Un adversaire subtil, croulant sous les diplômes en tous genres, insaisissable (sauf par la justice ou le fisc dans certains cas). Un saboteur hors catégorie, qui en quelques mois passés à la direction d'une grande entreprise suisse de renom, en fait, non seulement une misérable filiale d'un grand groupe, mais également un vecteur d'images négatives de notre pays.

En effet, il n'est pas un jour actuellement, sans que nos médias nous montrent des images de population voisine s'amusant à piétiner notre drapeau, des employés hurlant leur mé-

contentement contre leur direction et bien souvent contre notre pays. Leurs revendications, peut-être légitimes, accompagnent des commentaires haineux contre la Suisse, ce pays riche qui se moque des autres et de leurs problèmes.

Et bien tout ceci a été possible, grâce ou à cause de nos fameux « grands managers » des temps modernes. Ces gens qui, un matin, font la Une des magazines économiques et qui, le lendemain, déposent le bilan. Ces fameux cadres qui se passent volontiers d'officiers dans leur entreprise, sous prétexte qu'ils sont toujours absents. Des « dirigeants » qui, bien souvent, ont une vision du futur aussi claire que les eaux du Rhin à Amsterdam... Ces gens doivent aujourd'hui constater leur échec, avec derrière eux un cortège d'actionnaires tout surpris par la tournure des événements.

Plusieurs grandes entreprises, qui portaient fièrement les

couleurs de la Suisse à l'étranger, se voient aujourd'hui dans l'obligation de verser des sommes faramineuses à gauche et à droite pour tenter d'éviter des procès retentissants et onéreux. Certains mêmes se sentent obligés de rétribuer « ces sommités » à grand coût de millions pour rendre encore plus désagréable le démantèlement de l'entreprise.

Mais finalement, l'argent n'est peut-être pas si important que cela. La détérioration de notre image à l'étranger est beaucoup plus préoccupante. Combien d'année faudra-t-il pour redonner à notre étendard toutes ses couleurs? Certainement quelques générations si l'on continue à ce rythme.

Et l'armée dans tout cela me direz-vous? Il est évident qu'au travers de ses futures missions à l'étranger, elle devra, encore plus que par le passé, démontrer les vraies valeurs de notre pays. Il n'y aura certainement

¹Président du Groupement du Gros-de-Vaud.



pas de place pour l'erreur. Soyons certains que nos médias sauront se trouver au bon endroit au bon moment... Plus que jamais, notre armée se devra d'être l'ambassadrice d'un Etat respectueux des populations et des institutions. Il en va de même à l'intérieur du pays. Tous les cadres et les soldats devront également, durant

leur service, rappeler les valeurs que nous défendons. Il faut absolument aider les «managers des temps modernes» à mieux comprendre le symbole de la croix blanche sur le fond rouge. Notre armée, plus que tout autre institution, peut gérer ce nouveau problème. Une mission pas évidente mais qui a le mérite d'être intéressante.

Alors, continuons l'entraînement militaire classique, mais surtout, observons toutes les nouvelles menaces, politiques, militaires, économiques, afin d'avoir une armée toujours présente et capable de porter haut les couleurs de la Suisse dans le cadre de ses activités.

V. C.

La sécurité dans l'après-guerre froide

La Suisse est aux prises avec deux réformes successives de l'armée. Elles sont si rapprochées l'une de l'autre qu'elles suscitent parfois des interrogations.

■ Lt-col Paul-A. Treyvaud¹

Notre pays n'est pas le seul à rencontrer des difficultés dans la recherche de solutions aux nouvelles orientations stratégiques, tactiques et opérationnelles de l'après-guerre froide. Avec la récente votation populaire autorisant la Confédération à donner à ses soldats envoyés à l'étranger les moyens de se défendre, des besoins nouveaux apparaissent en matière de solidarité internationale. On admet généralement que la Suisse doit affirmer sa position dans ce domaine où une plus grande absence serait interprétée comme un repli égoïste sur son tas d'or et ses certitudes de démocratie modèle. Dès lors, les opérations pour lesquelles le Conseil fédéral va

devoir fournir des forces armées auront une portée plus significative. L'acceptation de ces tâches nouvelles correspond à un moment où le peuple est, une fois de plus, requis de se prononcer sur une réduction éventuelle des moyens financiers accordés à notre instrument de défense.

Demain, notamment après notre probable adhésion à l'ONU, nous serons amenés à participer de façon plus active à la politique internationale. La question se pose: comment arriver à concilier les missions supplémentaires que la politique extérieure de la Suisse attribue déjà – ou attribuera – à l'armée avec les moyens financiers qui devraient être mis à disposition pour cela?

Dans ce contexte potentiellement tourmenté, on hésite, semble-t-il, à choisir entre le maintien du système de milice tel qu'on le connaît, avec une école de recrue de quelques mois et des cours de répétition annuels à répartir pendant une dizaine d'années, et un système où le soldat accomplirait tout son service en une seule fois, une telle organisation favorisant du même coup le passage vers une armée de professionnels.

Le premier système, celui qui a fait ses preuves et qu'on connaît bien, n'a qu'un seul tort, celui de ne pas s'inscrire dans une image de changement. Pendant des années, on nous a rebattu les oreilles avec ce qu'on savait déjà, c'est-à-dire que l'école de recrue, vu

¹Membre du Groupement du Nord Vaudois.

sa brièveté, ne pouvait pas suffire à faire un soldat suffisamment instruit et expérimenté pour servir efficacement. On nous a dit et redit que les cours de répétition étaient nécessaires pour que la troupe et ses chefs acquièrent l'aisance dans la connaissance de leur métier, de l'arme, du matériel et de l'art du commandement. Et on avait raison! Ne serait-ce que pour permettre aux militaires de suivre l'évolution technique, dont on sait qu'elle est aussi rapide qu'elle coûte cher. A une époque où les entreprises, les associations, les politiques eux-mêmes n'ont à la bouche que les mots de séminaires, de formation continue, ou *post grade*, et j'en passe, on aurait de la peine à comprendre que l'armée échappe à ce phénomène. Il n'y a pas de miracle: le soldat et les échelons de commandement suisses n'ont pas la science infuse et ils n'acquièrent pas leur métier en quelques mois, de façon parfaite et définitive. Il faut donc répéter et réviser périodiquement les connaissances acquises en un temps court.

Peut-être plus grave encore à terme, le projet d'une période de service unique pénaliserait lourdement les jeunes qui ont choisi de faire des études de longue durée en les empêchant de planifier leur école de recrues dans leur programme sans perdre une année. En plus du coût excessif que représenterait cette nouvelle contrainte pour ces jeunes et leurs parents, ce serait aussi les inciter à tout mettre en œuvre pour éviter de s'engager dans une formation militaire, souvent à des niveaux supérieurs.

Cela n'est ni supportable ni soutenable. Même si les missions de l'armée ont été modifiées, adaptées à la situation issue de la chute du Mur de Berlin et aux exigences nouvelles de notre politique internationale plus active, même si les dangers qui nous menacent ont changé, il appartient toujours aux instances politiques de mettre sur pied et d'entretenir des forces d'une grande qualité. Cela signifie aptes au combat, adaptées à leurs tâches, utilisant les technologies de

pointe maîtrisées dans leurs moindres détails, dans un environnement fait de discipline et d'esprit de corps, des valeurs qui ne s'improvisent pas et qu'il faut inlassablement favoriser. La sécurité est complexe. L'impact de la technologie sur la conduite est important. Tenir le terrain dans des opérations de maintien de la paix, comme résister à une attaque armée au demeurant hypothétique à moyen terme, sont des tâches qui exigent énormément des militaires engagés.

Le maintien de l'équilibre judicieux entre tous les ingrédients qui entrent en considération dans la création de la nouvelle armée est un des plus gros défis que doivent relever les planificateurs militaires. Leur tâche est difficile et l'on comprend que la réforme Armée 95 n'ait été qu'un premier pas vers un remaniement plus profond. Il serait donc inéquitable de vider son carquois sur ceux qui sont chargés d'une mission d'une telle ampleur.

P.-A. T.



Centre d'histoire et de prospective militaires

Programme du 2^e semestre:

- N° 1: le 6 septembre 2001 à 18 h 30
Vers une redéfinition de l'implantation militaire sur le sol national en concordance avec les nouvelles missions (lt-col Jean-Pierre RENAUD)
- N° 2: le 4 octobre 2001 à 18 h 30
La naissance de l'Etat de Vaud 1803-1804, Aspect de la fiscalité (M. Jacques-André NEY)
- N° 3: le 25 octobre 2001 à 18 h 30
Mission et usage de la force (col EMG Frédéric de MULINEN)
- N° 4: le 8 novembre 2001 à 18 h 30
Histoire du chiffre militaire suisse (br Michel CHABLOZ, directeur scientifique CHPM)
- N° 5: le 22 novembre 2001 à 18 h 30
Perception de l'architecture et de la mécanique militaire selon Vitruve (br Michel CHABLOZ, directeur scientifique CHPM)

Saint-Nicolas: le 8 décembre dès 17 h 00

Symposium 2002: du 12 au 16 février 2002: **Guerre, armées et sociétés**

Musée militaire vaudois

EXPOSITION: du 1^{er} juillet au 25 novembre 2001

«Génie de lames; 2000 ans de couteaux de poche»